

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Avant de partir en vacances avec votre chien, il y a des précautions à prendre afin de s'éviter certains désagréments d'ordre administratif et de préserver au mieux la santé de votre compagnon. Dans le document téléchargeable ci dessous vous trouverez les conseils importants à respecter pour des vacances réussies. Ce document aborde le bilan de santé que votre compagnon doit respecter avant de se rendre à l'étranger, ainsi que les médicaments et les accessoires utiles pour votre voyage, il aborde aussi quelques conseils à suivre pendant le voyage et une fois arrivé à destination.

BILAN DE SANTE ET FORMALITES SANITAIRES

Avant de partir en voyage, consultez votre vétérinaire ; il vérifiera si votre animal est on ordre de vaccination et administrera éventuellement un traitement préventif contre certaines maladies et parasitoses présentent dans votre pays de destination. Lisez attentivement ce qui suit.

1 - **Le vaccin contre la rage** est obligatoire dans la plupart des pays et doit être fait suffisamment longtemps à l'avance (3 semaines). Pour certains états, comme les pays scandinaves et la Grande Bretagne, une **analyse de sang**, confirmant la présence en suffisance d'anticorps contre la rage, est demandée. Il faut donc, dans ce cas, s'y prendre plusieurs mois à l'avance.

2 - Pour voyager dans certaines régions un **certificat médical** de moins de 10 jours doit être fourni.

3 - Des **traitements antiparasitaires** peuvent être imposés aux chiens et chats par certaines nations ; ainsi pour voyager en Finlande, en Suède, à Malte, au Royaume Uni et en Irlande les animaux doivent être traités contre les tiques et indemnes d'echinocoquose (il s'agit d'un vers intestinal).

4 - Pour voyager en région méditerranéenne il est utile de protéger votre compagnon contre certaines maladies parasitaires, fréquentes dans les pays chauds. Ainsi il est possible de prémunir votre toutou contre la piroplasmose et le ver cardiaque qui sont 2 maladies parasitaires mortelles quand elles ne sont pas traitées à temps. Pour ce faire vous devez prévoir un **bon traitement anti-tique** (en pipette de préférence) et emporter avec vous un **vermifuge puissant** ; demandez conseil à votre vétérinaire car tous les vermifuges ne sont pas efficaces contre le ver cardiaque. Sachez aussi que certains insectes peuvent transmettre des maladies graves comme la leishmaniose et l'Ehrlichiose.

5 - **Une trousse à médicaments** vous sera aussi utile pour traiter les maladies ou les bobos que votre chien pourrait contracter. Vous devez au minimum prévoir des médicaments pour traiter les vomissements, la diarrhée et les douleurs consécutives à une chute ou une entorse ; demandez conseil à votre vétérinaire.

LES PAPIERS

Le passeport Européen est obligatoire pour voyager hors des frontières belges. Ce passeport est délivré à chaque animal qui est identifié par un tatouage ou une puce électronique ; votre compagnon doit donc être identifié pour voyager. Ce passeport contient toutes les informations utiles et nécessaires ; identification, vaccins, antécédents médicaux, traitements préventifs, certificat de bonne santé,...

L'absence de ce passeport peut entraîner la saisie de votre chien et sa mise en quarantaine.

LE SAC DE VOYAGE

Dans ce sac vous y mettrez des gamelles, des jouets, une couverture ou un panier, une laisse et surtout ne pas oublier les « sacs à crottes » car dans certains endroits les amendes peuvent aller jusqu'à 400€. Munir votre chien d'une médaille avec vos coordonnées pourrait lui être d'un grand secours s'il lui arrivait de se sauver ou de se perdre.

LA TROUSSE DE SECOURS

Votre vétérinaire peut vous aider à la constituer ; certaines troussees sont vendues en animaleries et magasins spécialisés.

Outre les médicaments que votre vétérinaire vous suggèrera, elle doit contenir les accessoires suivants ;

Des compresses et bandes de gaze, des bandes élastiques et auto adhésives, du sparadrap qui colle fort, des ciseaux, des gants, un thermomètre, une muselière, une pince à tique, du sérum physiologique (pour nettoyer les plaies) et une solution désinfectante.

PENDANT LE VOYAGE

1 - S'il a le mal du transport, votre chien doit recevoir un médicament qui l'aidera à supporter le voyage.

2 - Prévoyez des arrêts réguliers et suffisamment longs pour qu'il puisse faire ses besoins.

3 - Tenez le bien en laisse car un environnement inconnu peut l'effrayer.

4 - Ayez une réserve d'eau avec vous.

5 - N'oubliez pas qu'il ne faut jamais laisser votre chien dans une voiture en plein soleil même avec une fenêtre ouverte.

UNE FOIS SUR PLACE

1 - Informez vous **des règlements en vigueur** dans la commune qui vous accueille et songer à vous renseigner sur les vétérinaires situés à proximité en cas de besoin. Dans certains pays les chiens doivent être tenus en laisse et parfois même porter une muselière.

2 - Eviter la **déshydratation** ; pour ce faire, votre chien doit toujours disposer d'une quantité d'eau suffisante. Cela est encore plus important si votre chien est cardiaque.

3 - En cas de **coup de chaleur**, mettez votre animal dans un endroit frais et utiliser une ventilation pour favoriser la vaporisation. Vous pouvez aussi refroidir votre chien à l'aide d'un linge mouillé en commençant par le cou puis progressivement le reste du corps. Consultez un vétérinaire si possible.

4 - Un **coup de soleil** n'est pas impossible, en effet les zones peu ou pas couvertes de poils ainsi que les zones non pigmentées sont sensibles aux UV. Il est utile dans ce cas d'éviter l'exposition au soleil entre 10 et 18h, de faire porter un T-shirt à votre chien ou de lui appliquer de la crème solaire (écran total) sur le nez, les oreilles et les zones peu ou pas fournies en poils. Si un coup de soleil devait survenir malgré tout, pulvérisez la zone touchée avec de l'eau fraîche toutes les demi heure ou appliquer des compresses froides. Aller consulter un vétérinaire.

AU RETOUR

Un vermifuge puissant et adapté est utile dans les trois semaines qui suivent votre retour afin de prémunir votre chien contre le vers cardiaque si vous revenez d'un pays chaud. Il s'agit d'un vers qui vit dans le cœur de votre toutou et qui à terme provoque des insuffisances cardiaques graves.

SI VOTRE COMPAGNON VA EN PENSION (OU DANS LA FAMILLE)

1 - Il doit être correctement vacciné, vermifugé et déparasité régulièrement. Renseignez vous auprès du responsable de la pension et demandez conseil à votre vétérinaire.

2 - N'oubliez pas de communiquer les noms et numéros de téléphone de la ou des personnes à contacter en cas de problème ainsi que les coordonnées de votre vétérinaire.

3 - S'il est au régime ou s'il suit un traitement médical n'oubliez pas de fournir toutes les informations nécessaires au responsable de la pension.

ET POUR LES CHATS

Pour les chats les instructions et obligations sont sensiblement identiques à celles qui concernent les chiens. Toutefois, certaines maladies transmissibles (vers ou parasites) sont différentes. Demandez conseil à votre vétérinaire et de toute façon faites passer à votre compagnon une « visite médicale » avant votre départ.

BONNES VACANCES